

ours actus

Bulletin d'information de la commune de Mours Saint Eusèbe - Numéro 4 - Octobre 2021

RENTRÉE SCOLAIRE 2021



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

La directrice est madame Christine DERIONS. L'équipe enseignante est composée de mesdames Florence ASTIC, Florence DESMARQUEST, Laurence GARCIN, Laurie SERRIERES, Elsa COMBET, Alexandra HUART, Cécilia VINSON, Mathilde ARGOUD (complète le poste de direction de Mme DERIONS le vendredi et le jeudi), Mme Marie-Luce FORAT et Mme ZIRNHELT Isabelle.

206 élèves, répartis en neuf classes :

- . La classe de madame SERRIERES (CP) accueillera 21 élèves.
- . La classe de madame DESMARQUEST (CP) compte 22 élèves.
- . La classe de madame

ZIRNHELT (CE1-CE2) est composée de 23 élèves.

- . La classe de madame DERIONS (CE2) accueillera 25 élèves.
- . La classe de madame VINSON (CM1) compte 22 élèves.
- . La classe de madame ASTIC (CM1) est composée de 22 élèves.
- . La classe de madame HUART (CM1-CM2) compte 23 élèves.
- . La classe de madame GARCIN (CM2) accueille 24 élèves.

La pratique sportive est assurée par monsieur Aurélien ORRU, animateur sportif, qui assure 2 séances de 45 minutes par classe et par semaine.

ECOLE MATERNELLE

La nouvelle directrice est madame Marie-Laure

WILLMANN. Ce sont **112 élèves** qui ont fait leur rentrée des classes au sein de l'école maternelle :

37 Petites Sections, 36 Moyennes Sections et 39 Grandes Sections répartis en quatre classes.

. La classe de Madame WILLMANN sera composée de 29 élèves de MS et GS.

. La classe de Madame FARGERÉ comptera 27 élèves de PS.

. La classe de Madame DELOUX aura un effectif de 28 élèves de PS et MS.

. Celle de Madame FOUET sera composée de 28 élèves de MS et GS.

. Elsa COMBET assurera la décharge de direction le jeudi.

L'équipe enseignante sera accompagnée par **4 ATSEM** ; Mmes Sylvie GRASSO et Agnès RONCAGLIONE ainsi que Mesdames Estelle ROUX, Stéphanie BRIALHON et Alexandra SAMUEL.

TRAVAUX D'ÉTÉ ET AMÉNAGEMENTS

Les employés municipaux en charge des traditionnels travaux de nettoyage et d'entretien ont brillamment rempli leurs missions.

- . Vitrification des sols
- . Installation du mobilier dans les classes
- . Maintenance et vérification d'usage pour la sécurité des utilisateurs.



NOUVELLES CLASSES AU GROUPE SCOLAIRE JULIEN VICAT



Au 1^{er} trimestre 2020 la directrice de l'école élémentaire attirait l'attention des élus, sur l'éventualité de l'ouverture d'une 9^{ème} classe élémentaire en septembre 2020 suite à l'évolution des effectifs (217 élèves pour 8 classes).

L'équipe municipale, renouvelée en mars 2020, avait prévu, dans son programme de campagne, de s'adapter aux mouvements d'effectifs et dès juin 2020 a entamé les démarches pour faire face à cette éventualité. Il s'est avéré qu'en septembre 2020 l'ouverture n'a pas été validée par l'éducation nationale mais nous avons engagé les démarches au cas où la création supplémentaire était effective pour la rentrée de 09/2021. C'est ainsi qu'au cours du 2^{ème} trimestre 2021 les services de l'Éducation Nationale nous annonçaient une création

supplémentaire pour la rentrée de septembre 2021. Le dossier étant prêt, les subventions étant demandées, le permis de construire étant accordé les travaux ont débuté en juin 2021.

Le 2 septembre, c'est ainsi que 2 classes ont été livrées sous le préau existant et la construction du nouveau préau est en cours ; les 2 classes construites pour une seule ouverture permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le projet, d'un coût hors taxes de 250 000 €, a été financé par l'état (88 000 €), le département (45 000 €) et nous attendons l'officialisation de la participation de la région et de la Caisse d'Allocations Familiales, le solde a été financé par la Commune.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Traditionnellement nous nous retrouvons à la fin de l'année scolaire pour remettre un dictionnaire aux élèves rentrant au collège, ainsi qu'une clé USB. Cette année 51 élèves ont bénéficié de cette dotation communale, toute l'équipe municipale leur souhaite de belles années collège !



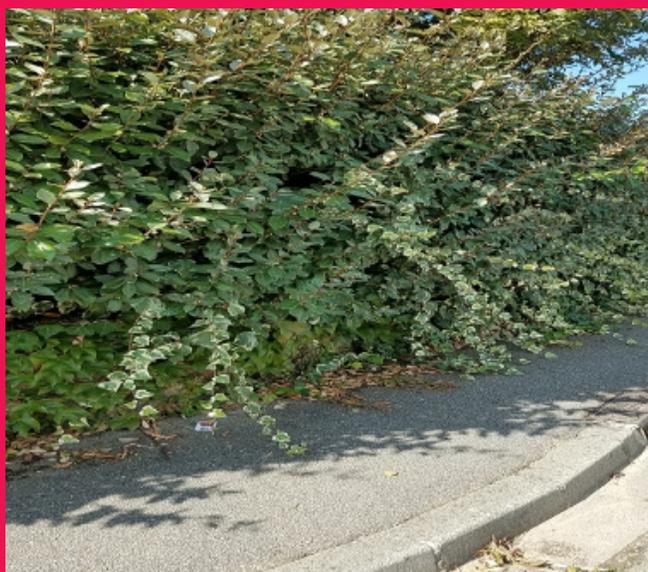
MURS et HAIES

Il fait bon se promener à pied dans Mours, cependant, deux choses sont particulièrement désagréables pour les passants : la végétation débordante sur les trottoirs et les murs de clôture non crêpis.

Bref rappel pour ces deux points : Pour les murs de clôture tout d'abord ; ces derniers sont soumis à autorisation d'urbanisme bien entendu et ce document spécifie bien, que l'ensemble des travaux doit être achevé dans les trois ans à compter de la date d'autorisation. Malheureusement, nous voyons encore beaucoup trop souvent des murs comme celui-ci-dessous.



Il en est de même pour les haies que les riverains «oublient» de tailler et qui forcent les piétons à descendre sur la chaussée avec tous les risques que cela comportent. Les haies ne doivent pas déborder des murs et doivent être taillées à l'aplomb de la maçonnerie ou au ras du grillage. La municipalité a donc demandé aux élus qui vont distribuer Mours Actu de faire le relevé des haies débordantes et de murs non crêpis. Des courriers de relance ou de rappel seront alors envoyés aux riverains en défaut.



PROJET D'ANTENNE 4G/5G à MOURS

L'opérateur FREE a fait parvenir un document d'information en Mairie pour un projet d'implantation d'une antenne à Mours proche du poulailler et du départ des promenades dans les coteaux de Mours (projet situé sur un terrain privé et autorisé par le propriétaire).

Les délais d'intervention de la Commune sur ce sujet, avant le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par FREE, étant très courts nous avons fait le choix de convoquer à une réunion publique tous les riverains compris dans un rayon de 500 m autour du projet d'installation.

Cette réunion a eu lieu **le 21/06 à la salle des fêtes de Génissieux** car seules 10 familles Moursoises étaient impactées alors que 70 familles Génissoises étaient concernées.

La position de la Commune de Mours, validée par le Conseil Municipal du 29/06 est la suivante :

. Avant le dépôt par FREE du document d'urbanisme nous avons fait un courrier expliquant que le site choisi n'est pas opportun car il est à moins de 100 m des habitations Génissoises et il se situe également proche d'un parcours en forêt utilisé par nombre de marcheurs, joggeurs et publics scolaires dans le cadre des sorties de courses d'orientation.

. Il a également été mis en avant que l'emplacement est situé sur la trame verte du SCOT (schéma de cohérence territorial).

Depuis lors aucune demande d'autorisation d'urbanisme n'a été déposée en Mairie de Mours.

A ce jour la Commune de Génissieux a proposé une implantation différente sur son territoire et après analyses de la part de FREE l'option proposée pourrait être satisfaisante. Nous attendons les suites données à ce dossier.

CHEMIN
ARTISTES



9/10 OCT. 2021



LE CHEMIN DES ARTISTES

Chemin des artistes, c'est les 9 et 10 octobre prochains, de 10 h 30 à 18 h 30. Cette manifestation culturelle et artistique, organisée par Valence Romans Agglo, propose au public un circuit découverte sur 28 communes de notre agglomération. Peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes et artistes présentent leurs œuvres et leur univers artistique tout au long du week-end. A Mours Saint Eusèbe, ils seront

repartis entre la Maison des associations et la Salle des fêtes. A vos agendas, nous vous attendons dès le 9 octobre à 11h pour l'inauguration de cette belle manifestation.

MOURS SANS DÉCHETS

Une opération de ramassage de déchets a eu lieu le samedi 18 septembre au matin sur la Commune de Mours-Saint-Eusèbe. Cette opération a été organisée par l'équipe municipale avec le support de l'association World Clean Up Day, et la participation du centre de loisirs "Les Zigottos", à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage.

Les enfants du centre de loisirs ont préparé une exposition avec des compositions de déchets, et en utiliseront pour réaliser des objets décoratifs, utiles... Rendez-vous était pris sur le parking de la salle de fêtes de Mours à partir de 9 h, avec plusieurs circuits prédéfinis permettant de déambuler « utilement » sur la commune, et de rendre nos chemins, trottoirs, espaces de vie, aussi propres que possible. 35 participants de tout âge, ont pu ramasser, sur 7 circuits et 20 km environ 800 litres de déchets recyclables ou non. Cette matinée s'est passée sous le soleil et dans la bonne humeur, et tous ont pu profiter d'un moment convivial et d'échange en fin de matinée.

Merci à tous les participants qui ont contribué à notre qualité de vie, et à l'année prochaine !



INFO DÉCHÈTERIE



Arrêt de la collecte de l'amiante en déchèteries

Depuis le 1^{er} mai, Valence Romans Agglo n'organise plus de permanences en déchèteries. L'amiante étant un déchet très dangereux, les conditions de collecte lors de ces permanences ne permettent pas de satisfaire pleinement à la réglementation en la matière.

Plus d'infos : Valence Romans Agglo - Direction Gestion des déchets
04 75 81 30 30 - www.valenceromansagglo.fr

Magazine édité à 1500 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers moursois. Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine)
Directeur de publication : Dominique MOMBARD.
Mise en page : COMME1image - 06 22 77 40 35
Imprimerie : Blachon - 04 75 02 07 05



FORUM DES ASSOCIATIONS

Quel plaisir de se retrouver ! Notre Forum des associations s'est déroulé vendredi 10 septembre de 17 h à 20 h, Espace Jean Marie Guichard. 20 associations étaient présentes : sport, culture, loisirs... Une fin d'après-midi très appréciée par les visiteurs, désireux de découvrir une activité pour les mois à venir et un grand merci aux bénévoles. 😊



Dominique Mombard et l'équipe municipale vous convient à une réunion publique pour vous présenter le projet d'aménagement de la Rue du Royans, jeudi 28 octobre 2021 à 18 h, à la Salle des fêtes.

